

Next 40/French Tech 120 : voici les nouveaux critères de sélection

Comme attendu, la mission French Tech a dévoilé les nouveaux critères de sélection des deux indices phares de l'écosystème. Dans le cadre de leur mise en place, la promotion actuelle jouera les prolongations jusqu'au printemps 2024, avant que la prochaine sélection ne soit annoncée l'été prochain.

Temps de lecture : minute

9 novembre 2023

Lors de notre rencontre avec Jean-Noël Barrot il y a un mois, celui-ci nous avait promis que les critères de sélection du Next 40 et du French Tech 120 allaient être revus pour la prochaine promotion. C'est désormais chose faite. En effet, la mission French Tech a levé le voile cette semaine sur les nouveautés qui aiguilleront le choix des 120 entreprises retenues pour figurer au sein de ces deux indices phares de l'écosystème tricolore.

Avec les changements opérés, la mission French Tech indique vouloir «*mieux intégrer la montée en maturité de l'écosystème tech français*», «*équilibrer la sélection du Next 40*» pour ne pas faire la part belle qu'aux licornes et aux méga-levées de fonds, et «*renforcer les engagements à impact (transition écologique, parité, inclusion et diversité) demandés aux entreprises*». A noter que la prochaine sélection se fera sur la base du chiffre d'affaires généré en 2023. Par conséquent, la promotion actuelle jouera les prolongations jusqu'au printemps 2024, avant que la prochaine sélection ne soit annoncée l'été prochain.

Les licornes, ce n'est plus automatique...

Premier changement majeur, les licornes ne seront plus automatiquement admises dans le Next 40. Une décision assez logique compte tenu de la situation actuelle marquée par des financements moins massifs, quelques coupes dans les effectifs et surtout des valorisations en chute libre. On se demande d'ailleurs si la France compte toujours plus de 25 licornes...

Néanmoins, les tours de table auront encore leur importance pour la prochaine sélection puisque 20 places du Next 40 seront attribuées aux entreprises ayant les plus importants cumuls de levées de fonds effectuées entre juin 2021 et juin 2024. Quant aux 20 dernières places, elles seront ouvertes aux startups qui génèrent au moins 100 millions d'euros de chiffre d'affaires (hors volume d'affaires) et au moins 15 % de croissance annuelle sur 3 ans.

Pour les 80 places restantes qui permettent de donner vie au French Tech 120, la sélection sera divisée en deux temps, sur un modèle relativement similaire à celui du Next 40 «new look». 40 places seront ainsi attribuées aux entreprises ayant les plus importants cumuls de levées de fonds effectuées entre juin 2021 et juin 2024, après celles du Next 40 bien évidemment. Enfin, les sociétés qui ont les plus importants chiffres d'affaires nets, avec au moins 15 % de croissance annuelle, se verront octroyer l'une des 40 dernières places du French Tech 120.

L'index d'égalité professionnelle et le bilan carbone pris en compte

Si les bases des deux indicateurs sont conservées, à savoir le fait d'avoir un siège social en France et de ne pas être coté en Bourse, certaines spécificités ont été revues. Ainsi, le critère régional, qui permettait d'intégrer au moins deux entreprises par région, est supprimé. Quant à la

date limite de création de l'entreprise, elle sera décalée au 1er janvier 2004, soit 20 ans d'existence maximum.

Par ailleurs, il était souvent reproché au Next 40 et au French Tech 120 de ne pas prendre en compte les critères environnementaux et sociaux. Sur ce point, les choses vont changer en 2024, puisque l'index d'égalité professionnelle sera scruté. Il devra atteindre un score d'au moins 75 ou un plan d'action pour l'améliorer devra être présenté par les entreprises candidates. De plus, un bilan carbone (scope 1, 2 et 3) de moins de 3 ans devra être fourni.

L'ensemble de ces avancées est le fruit de la réflexion engagée par le French Tech Finance Partners, une instance qui rassemble 16 personnalités du monde de l'investissement en France pour proposer des mesures en faveur de l'innovation dans l'Hexagone. Mais si ces progrès sont à saluer, la mission French Tech assure que les travaux sur les enjeux de diversité et d'inclusion, notamment autour du Pacte Parité, seront poursuivis à l'avenir pour inciter les startups à mieux se saisir de ces sujets.



À lire aussi

Next 40/French Tech 120 : les critères vont être revus pour la

promotion 2024



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

Article écrit par Maxence Fabron